

4) J'aimerais que mon(ma) fiancé(e) prenne les décisions quand ...

5) Je veux prendre les décisions dans les domaines de ....

6) Je veux que mon(ma) fiancé(e) prenne les décisions dans les domaines de ...

Considérez maintenant quelques réflexions au sujet du rôle des époux dans la prise de décision.

*« Le principe de soumission réciproque dans le mariage est semblable au modèle de soumission entre les membres du corps de Christ. Il arrive qu'à des moments précis, un membre du corps dirige les autres membres par un don spirituel (1 Corinthiens 12.14-26).*

*Le monopole des dons spirituels n'est pas systématiquement attribué à un seul membre, qui prendrait donc à lui seul toutes les décisions et serait celui qui dirige tout. Cette fonction est réservée à la tête du corps uniquement, c'est-à-dire Jésus-Christ lui-même.*

*Dans un mariage, il est également question de soumission réciproque ; où le rôle de direction est assigné non par un décret divin ou d'après le sexe, mais bien plus par une décision mutuelle des deux partenaires.*

*La qualité d'un mariage chrétien repose sur la faculté de négocier et de déterminer les rôles respectifs des*

*époux en fonction des capacités de chacun. »*

*« Au sein du mariage le mari a le rôle de la tête. L'explication en est simple : il a la responsabilité et l'autorité de veiller à ce que son mariage (sa femme autant que lui-même) réponde aux normes d'un mariage chrétien ; s'il assure fidèlement son rôle, tous deux auront la possibilité d'être eux-mêmes.*

*En tant que « tête », le mari est appelé à être le premier à examiner son mariage afin de voir si celui-ci se développe selon les buts fixés à long terme.*

*En clair, ce rôle de direction n'a rien à voir avec le fait d'être le patron. Il peut seulement exiger de sa femme le respect des engagements pris communément au début du mariage.*

*De la même manière, la femme devrait rappeler leurs promesses mutuelles à son mari si celui-ci néglige son devoir.*

*Cette fonction de direction n'implique en rien le concept d'infériorité ou de supériorité. Ce serait plutôt une tâche particulière permettant au mariage de grandir et s'épanouir.*

*Diriger ne signifie nullement que le mari commande tout et décide de tous les détails. À partir du moment où les époux ont adopté une vision commune réglant leurs activités, ils peuvent très bien laisser à l'autre le soin de décider des questions quotidiennes selon les capacités et le tempérament de chacun.*

*Le rôle du mari est de veiller continuellement à ce que rien n'entrave cet arrangement et nuise au mariage. »*

*De quelle manière la présence de Jésus-Christ dans votre vie peut-elle vous aider à prendre des décisions et à découvrir vos dons au sein du mariage ?*